FLASH NOTE

02.03.2021

Les planètes s’alignent pour les marchés émergents

Auteur(s)
Xavier Hovasse, Joseph Mouawad

Publié
2 Mars 2021

Longueu
2 mir

Dans la mesure où les pays dits « émergents » ont réussi à répondre plus efficacement à la crise de la Covid-19 que le reste de la planète, les entreprises implantées dans ces régions pourraient bénéficier d'un environnement économique plus favorable.

« Nous sommes optimistes pour les marchés émergents car il existe des arguments, aussi bien en termes de valorisation financière que d'environnement économique, qui plaident en faveur de ces régions », déclare **Xavier Hovasse**, responsable des actions émergentes chez Carmignac.

Même si la pandémie a débuté en Asie, le nombre de cas de personnes atteintes du coronavirus par million d'individus dans la région a été bien plus faible qu'en Europe ou aux États-Unis l'an dernier. Il en fut de même en Amérique latine - à l'exception du Brésil. En outre, dans certains pays, en particulier en Asie, le coût estimé des mesures prises pour soutenir l'économie locale a été beaucoup plus faible qu'en Europe ou aux Etats-Unis : moins de 4 % du PIB (Produit intérieur brut) en Asie en 2020, contre plus de 6 % en Europe et plus de 8 % aux États-Unis.

L'efficacité de la gestion de la crise sanitaire par les pays émergents a eu des effets favorables sur leur économie. Ces pays, notamment la Chine, ont montré des signes de reprise économique bien avant les marchés dits « développés ». Ainsi, la production industrielle chinoise a-t-elle retrouvé ses niveaux d'avant-crise dès l'été dernier tandis que les parts de marché des exportateurs chinois ont progressé en 2020. Conséquence, l'économie chinoise devrait croître de 8,2 % cette année après une progression de 1,9 % en 2020, quand la croissance de la zone euro pourrait atteindre 5,2 % en 2021 après avoir reculé de 8,3 % l'an dernier.

L'amélioration de l'environnement économique dans les pays émergents devrait soutenir l'activité des entreprises locales. Le prix en Bourse des actions de ces sociétés devrait également en profiter alors qu'elles restent en retrait par rapport aux titres des entreprises des marchés développés. De fait, si les actions des entreprises des pays émergents ont gagné 18%[1] l'an dernier en Bourse, cette embellie est loin d'être suffisante pour combler l'écart avec les marchés développés au regard de leur sous-performance depuis 2011.

La performance boursière des marchés émergents comparée à celle des pays développés

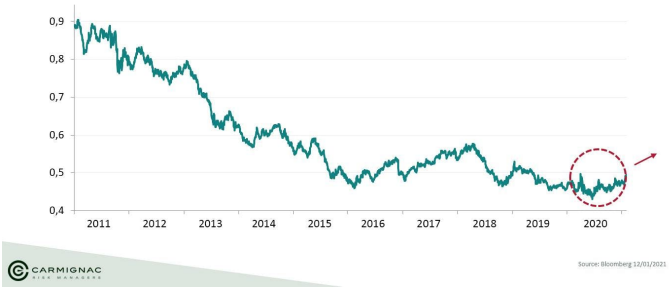

Source: Bloomberg, 12/01/2021

« Une grande partie de la sous-performance boursière des actifs des marchés émergents est due à la force du dollar américain. Les devises des pays émergents se sont dépréciées par rapport au dollar ces dernières années », explique **Joseph Mouawad**, gérant obligataire spécialiste des marchés émergents chez Carmignac. « Nous pensons que nous sommes aujourd'hui sur le point d'assister à un tournant majeur dans le cycle du dollar », souligne-t-il en ajoutant que les mesures prises par les autorités aux Etats-Unis pour soutenir l'économie du pays pourrait conduire à une baisse de la devise américaine.

Outre un contexte économique favorable, les pays émergents, en particulier en Asie, jouent un rôle majeur dans la révolution technologique actuelle qui s'accélère avec les effets de la crise sanitaire. La pandémie a en effet profondément modifié nos habitudes de travail, de consommation, et même de divertissement.

« Vous allez trouver des gagnants de la révolution numérique sur la côte ouest des Etats-Unis, mais il y en a aussi, et surtout, en Asie. L'Asie est ''Le'' grand gagnant de la révolution industrielle en cours. On compte davantage de licornes en Chine aujourd'hui qu'aux Etats-Unis. La région a développé un énorme écosystème », indique Xavier Hovasse. « L'Asie investit massivement dans les technologies du futur. La plupart des gens qui vivent dans les pays développés sous-estiment ce qui se passe là-bas », note-t-il.

[1] MSCI Emerging Markets Index

Support promotionnel. Source : Carmignac 09/02/2021. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans l'autorisation préalable de la société de gestion. Ce document a été préparé par Carmignac Gestion et/ou Carmignac Gestion Luxembourg et est distribué au Royaume-Uni par Carmignac Gestion Luxembourg UK Branch (enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro FC031103, convention CSSF du 10/06/2013). Il ne constitue pas une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et peuvent être modifiées sans préavis.